NOM Prenom Montpellier, le 03/04/2019

…………………………………….

……………………………………..

🕿 06……………………

@ …………………………….

 Monsieur ……………

 ……………………………

 ……………………………

**Objet : Demande de clarifications sur la loi confiance**

 Monsieur l’Inspecteur,

Dans son courrier aux directrices et directeurs d’écoles en date du 2 avril, Monsieur le Ministre, Jean-Michel Blanquer, tient à rassurer celles et ceux qui exercent cette fonction sur le contenu de la loi confiance et plus particulièrement, les EPLSF, la scolarisation à 3 ans et l’avenir de la direction d’école.

A ce titre, il invite à contacter les inspectrices et inspecteurs indiquant que vous serez en capacité d’apporter toutes les clarifications souhaitées.

Je me permets donc de vous solliciter car les enseignant.e.s, les parents d’élèves et moi-même sommes dans l’expectative face aux articles de la loi et à tout ce que l’on peut lire sur les réseaux et dans les médias.

Je rajouterai à cela la question de l’expérimentation pour laquelle la Ville de Montpellier s’est portée candidate : les cités éducatives.

Cette expérimentation mise au regard du projet de loi pour la confiance inquiète les acteurs de terrain que nous sommes sur la question du devenir des directrices et directeurs, des circonscriptions, de la place des IEN et du pilotage de cette « hyper » structure dont les contours ne semblent pas bien définis.

En vous remerciant par avance pour tout éclairage que vous voudrez bien nous apporter.

Je vous prie de croire, Monsieur l’Inspecteur, en mon entier dévouement pour l’Ecole publique.

Signature